

RESTAURATION SCOLAIRE

Tarifs du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026

Les menus sont réalisés par l'équipe de la cuisine centrale de Naintré avec une majorité de produits frais et de saison provenant de producteurs locaux (Ouzilly, Châtelleraut, Dissay...). Les menus sont élaborés suivant un plan alimentaire, validé par une diététicienne, de manière à respecter l'équilibre alimentaire des repas. Retrouvez les menus sur le site de la ville.

Quotients Familiaux CAF (QF)	Tarif du repas	PAI (repas fourni par les parents)
$QF \leq 1\,000\text{ €}$	1 €	0,25 €
$1\,001\text{ €} \leq QF \leq 1\,300\text{ €}$	4,41 €	1,10 €
$1\,301\text{ €} \leq QF \leq 1\,600\text{ €}$	4,78 €	1,19 €
$QF > 1\,600\text{ €}$	4,90 €	1,23 €
A partir du 3 ^{ème} enfant scolarisé dans une école primaire de Naintré	-50%	

Pour bénéficier de ces tarifs, vous devez indiquer votre numéro d'allocataire CAF ou MSA sur le bulletin d'inscription.

Les personnes n'ayant pas de numéro d'allocataire devront fournir leur feuille d'imposition et leurs 3 derniers bulletins de salaire.

